



SAINT-HIPPOLYTE

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Est, par le présent avis donné par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, que le conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte, à sa séance du 10 décembre 2019 qui se tiendra à 19 heures au Centre des loisirs et de la vie communautaire au 2060, chemin des Hauteurs à Saint-Hippolyte, statuera sur les demandes de dérogation mineure ci-dessous détaillées.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
10, chemin du Lac-Bertrand DDM 2019-0071	Autoriser une clôture d'une hauteur de 2,45 mètres au lieu de 1,20 mètre dans la marge avant de 5 mètres et de 2 mètres dans les autres marges.
179, rue de la Paix DDM 2019-0074	Autoriser une opération cadastrale qui créerait un lot d'une superficie de 3 634 m ² au lieu de 4 000 m ² .

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de cette séance du conseil.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 20 novembre 2019.

Normand Dupont
Directeur général
/md